



COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 Décembre 2022

Membres présents : Stéphane BENARD, Jean-Louis DUCHEZEAU, Jean-Pierre HUREL, Patrice MORALES, Bernard WOLFF et Daniel ZIELINSKI.

Membres absents excusés : Jean-François DAPOGNY, Robert TISSIER, Véronique TISSIER.

En auditeur libre : Pascal PETIT (Commissaire aux Comptes du Club de Tir)

DÉBUT DE SÉANCE : 17h00

1/ Agrément du Stand de Tir par l'ONE, l'OFB et les Douanes

Les services d'état ONF, OFB et Douanes ont récemment donné leur agrément officiel relatif aux normes d'utilisation du Stand de Tir de Sancoins. Il a été également entériné avec ces trois organismes d'état, le fait d'utiliser exclusivement et uniquement, pour leurs exercices d'entraînement, le fond de zone du pas de tir 200 mètres ; l'accès aux pas de tir 25/50 mètres leur est interdit pour des questions de sécurité et de préservation des nouvelles installations.

2/ Eclairages des Pas de Tir couverts 25/50 et 200 mètres

Dans un souci d'économie d'énergie, le Bureau du Club de Tir avait demandé à la Municipalité de Sancoins la possibilité de dissocier les zones d'éclairage 200 m, 25/50m et 50 m couché. La Municipalité a donné son approbation. Début Décembre, les Services Techniques de Sancoins ont donc fait les modifications électriques nécessaires à cette demande.

3/ Rénovation du Pas de Tir 25/50 mètres

Dans le cadre du remplacement des parois en plexiglass du Pas de Tir 25/50 m et du plancher bois du Pas de Tir 50 m couché, le Bureau du Club avait fait une demande de subvention d'un montant de 1.356 Euros en Mai 2022 auprès de la League Régionale de Tir Centre Val de Loire. Cette dernière a accepté la demande et octroie au Club une subvention d'un montant de 676 Euros. Il est donc décidé de passer commande des matériaux relatifs à la rénovation des Pas de Tir en question.

4/ Cible électronique stand 10 m Plomb

Le Bureau Club de Tir souhaitait investir dans l'achat de deux cibles électroniques pour le Stand 10 m plomb auprès de la League Régional de Tir. Finalement, cette dernière a gracieusement mis à disposition du Club une première de ces deux cibles électroniques. Une deuxième sera mise à disposition par la League plus tard.

5/ Carabine à Plomb supplémentaire

A été déposée par le Bureau du Club de Tir une demande d'acquisition par le Comité de Tir du Cher d'une carabine à plomb de compétition pour un montant de 2.149 Euros. Le dossier est en cours d'étude par le Comité de Tir du Cher. Dans le cas d'une réponse positive, la carabine à plomb demandée sera mise à disposition du Club de Tir.

6/ Divers

- Le code du mini-coffre va être changé. Son accès est réservé aux seuls membres du Bureau.
- La serrure de la porte du bureau du Club va être changée. Son accès est réservé aux seuls membres du Conseil d'Administration ainsi qu'au moniteur de tir.
- Est prévu l'achat de chaises de Bar pour le Club House.
- Est décidé l'achat de panneaux en polystyrène extrudé blanc pour la réalisation de cibles 25/50 m.

FIN DE SEANCE : 18h45

Le Secrétaire
Patrice MORALES



Le Président
Daniel ZIELINSKI

